

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

la stratégie de développement de la politique internationale de l'école est fondée sur plusieurs principes déclinés ainsi :

- Qualité des formations proposées
- Diversité des partenariats géographiques et pédagogiques
- Exploration de nouvelles pistes géographiques mais aussi pédagogiques pour l'instant encore peu usitées (Europe de l'est, pays du Maghreb...)
- "Fiabilité", c'est à dire confiance partagée entre les partenaires
- Capacité à développer des systèmes de reconnaissance commune de diplôme de Master (Aalto university et politecnico de Milan, Northumbria university).

Les choix de développement à l'international procèdent également de la volonté affirmée de répondre aux demandes des équipes pédagogiques et des étudiants pour améliorer et renforcer leurs compétences dans les domaines cibles de l'école : le design notamment pour tous les pays du nord de l'Europe et l'Italie, les états Unis ou bien les pays asiatiques et l'Amérique du sud, en ce qui concerne l'artisanat d'art.

Une partie importante du développement de la politique de l'école vient des sollicitations de pays émergents ou d'autres, confrontés au même phénomène, à savoir la préservation ou la promotion de richesses artisanales ou patrimoniales. Dans ce groupe de pays, on compte notamment le Japon, les pays d'Amérique du sud, Chili, Argentine, Equateur, Bénin, Maroc. Les partenariats dans ce cas sont souvent issus des pays émergents, d'écoles ou d'institutions, mais l'école Boule recherche ces accords qui permettent d'apporter aux étudiants richesse culturelle et humaine. Ce travail d'échange et d'exportation d'ingénierie et d'expertise, qui réclament l'action effective des enseignants et des étudiants, est un très grand chantier de développement de l'école.

Un autre axe de promotion de l'activité internationale est la recherche plus efficace de l'insertion professionnelle avec des pays comme le Québec, l'Australie, le Canada, les Etats Unis.

Les groupes d'étudiants cibles de la mobilité sont les étudiants scolarisés dans les cycles de Licence, M1 et M2. Mais les étudiants de L1, L2 et M2 sont les acteurs privilégiés du système de mobilité. Dans un avenir proche les M1 sont aussi concernés. La mobilité dans ce cadre permet de compléter et de finaliser l'acquisition des compétences nécessaires au diplôme. Les échanges humains et pédagogiques sont les meilleurs gages de réussite de l'insertion. Mais aussi ces liens donnent la chance d'ouvrir les esprits et de faire reculer les préjugés, en reconnaissant les différences et en encourageant la tolérance et le respect des autres cultures, y compris lointaines.

Concernant le personnel, ce sont les enseignants d'abord des publics étudiants cibles qui sont et seront bénéficiaires de la mobilité. Par les liens avec les écoles, les collègues et les entreprises, ces professeurs enrichissent leur connaissance dans leurs domaines de formations bien sûr mais surtout ils construisent des liens qui permettent de mieux s'adapter et d'enseigner à l'ouverture au monde.

Mais les personnels administratifs doivent aussi participer à ces échanges. En effet la meilleure connaissance du fonctionnement pédagogique, de l'architecture des formations, des passerelles existant dans d'autres systèmes éducatifs et des entreprises à l'étranger, par l'administration, permet et permettra de mieux valoriser et surtout ouvrir, faire évoluer les principes organisationnels des apprentissages en France.

Globalement, l'école soutient de façon très forte tous les partenariats avec les écoles et les institutions à l'étranger. La situation de l'établissement est favorable, très sollicitée par les organisations scolaires ou gouvernementales étrangères et de tous horizons. La politique est de répondre autant que possible à ces demandes et vise à autant exporter son savoir faire que de procéder à la découverte du monde et à s'enrichir, personnels et étudiants, des expériences, des cultures et des fonctionnements éducatifs autres.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Plusieurs stratégies se dégagent dans l'organisation et la mise en oeuvre de projets de coopération :

La première est de répondre aux sollicitations d'écoles (TASK à Kyoto) ou d'institutions (Ambassade d'équateur, gouvernements), d'entreprises (designers et artisans...). Après le premier contact (visite de l'école, rencontres et échanges de points de vue), l'école organise une délégation sur place pour apprécier la demande et les pistes de travail. Dans un troisième temps, il y a échanges d'étudiants ou d'enseignants et organisation de Workshops (Japon, Angleterre, Etats Unis...). Quelquefois même ce type d'échange peut entraîner des travaux en commun comme l'organisation d'expositions en France et dans le pays partenaire.

D'autres types de stratégie consistent à répondre à des propositions de concours en commun avec plusieurs écoles sur un même thème (concours en bijouterie avec des écoles italiennes, allemandes, suisses, américaines et asiatiques).

Dans d'autres cas, les enseignants se font les vecteurs de démarches auprès d'autres écoles, dans le cadre des réunions Cumulus où les échanges entre personnels produisent ensuite des échanges entre écoles (Etats Unis, Angleterre, Norvège, Italie).

Les étudiants aussi, installés à l'étranger, sont des soutiens dans les échanges entre écoles et parfois entre école et entreprises.

Dans la stratégie de l'école il faut aussi compter sur la politique linguistique de développement et de renforcement de la connaissance des langues, notamment de l'anglais avec l'accroissement des activités en situation réelle, et de l'espagnol, comme de l'allemand. Les enseignants et les personnels sont concernés aussi puisque la politique vise aussi les apprentissages de langue pour les adultes. Le but est de faciliter les initiatives par la meilleure connaissance et la diversification des langues. L'espagnol est nécessaire avec le développement des échanges avec l'amérique du sud.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

'école attend des impacts sérieux dans les cinq domaines prioritaires concernant la modernisation et l'internationalisation de l'enseignement supérieur :

Mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels

Une plus grande ouverture de nos apprentissages et une plus grande lisibilité, par la confrontation des différences, notamment en termes d'évaluation et de parcours, de souplesse des cursus.

Les parcours de formation français doivent être interrogés par les architectures présentes dans d'autres pays, la souplesse souvent qui y prédomine.

Les étudiants vont, au-delà des acquis techniques, découvrir un réseau social et de connaissance professionnelle qui autorise une bien meilleure insertion et perspectives d'emplois.

L'école, enrichie de ces expériences d'étudiants dans les entreprises et les écoles, chez des designers et des artisans, voit ainsi ses liens renforcés et installés dans la durée.

Le lien entre enseignement supérieur, recherche et entreprises

L'établissement attend beaucoup de ces liens par la mobilité. En effet l'école cherche à développer son secteur de recherche par des relations avec des entreprises et des centres de recherche universitaires (Aalto, Politecnico). Cet effort sera poursuivi et enrichi grâce aux contacts des étudiants avec des sociétés à l'étranger. La reconnaissance du master passe par le travail de recherche et développement. Les étudiants de M1 et M2 à l'école s'orientent de plus en plus vers ces questions.

Améliorer la gouvernance et le financement

Le cadre de la mobilité doit viser l'amélioration des méthodes de management, notamment par la meilleure visibilité de la politique internationale grâce à la publication et à la communication de tous les éléments propres à la connaissance du système. Les usagers, les étudiants entrants et sortants de même que les personnes doivent avoir un accès facile aux informations concernant les échanges et les perspectives de mobilité. La meilleure connaissance des systèmes permet le plus grand développement. C'est un cycle vertueux. Le site doit devenir un outil de communication permanent et actualisé (publication de la charte Erasmus, des contenus de cours, modalités d'évaluation...).

La rigueur de la démarche des instances internationales, de la convention elle-même est propre aussi à mieux faire connaître les conditions et les formes que prendra la politique internationale et de promotion de la mobilité dans l'école.

Le financement des échanges est une difficulté. Les systèmes de bourses sont de plus en plus complexes. Les bourses des collectivités territoriales s'ajoutent à des aides d'organismes divers (OFAJ, OFQJ...).

Mais les mécénats jouent un grand rôle (Vallet, Unesco, Bettancourt), qu'il faut encourager et développer. Dans ce cadre le site et la communication doivent permettre d'obtenir la confiance de ces partenaires.

Transparence, rigueur, concertation et financement sain sont finalement les conditions d'une mobilité renforcée.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

E

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;*

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

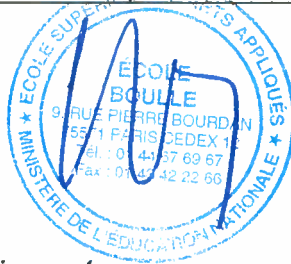
Lieu: Paris

Nom: Hespel

Date (jj/mm/aaaa): 07/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet original de l'établissement